



Le Relais Petite Enfance
Du Plateau
Rue des Loupiots
25660 SAONE

Téléphone : 03.81.55.80.66
relais.plateau@famillesrurales.org

Les horaires du Relais

Le Mardi:

De 14h-17h, par téléphone.

Le Mercredi:

De 9h-12h, par téléphone.

Le Jeudi :

De 14h-17h, par téléphone.

Le Vendredi:

De 12h30-15h, par téléphone.

Des rendez-vous sont possibles.

Merci de contacter le Relais

Le journal du Relais Petite Enfance du Plateau



*Zoom sur le Spectacle
de fin d'année*

A vos agendas



Un spectacle musical réalisé et interprété par des assistantes maternelles du Plateau sera proposé aux enfants le samedi 19 novembre à 11h à la salle des fêtes de Fontain.

Nous terminerons ce moment festif par un petit buffet où vos confections salées ou sucrées seront les bienvenues, le Relais offrira les boissons.

Inscription obligatoire avant le 8 novembre, merci de préciser le nombre d'adultes et d'enfants.



Conférence gratuite



- CONFERENCE INTERACTIVE POUR TOUS -

« Vers une éducation structurante et bienveillante :
Règles, interdits, valorisations, autorisations...
dans la relation enfant-adulte au quotidien »



Animée par Eva Arnaud,
psychologue du Service Oreille

Le Mardi 11 octobre 2022, à 20h
à la Salle Guinemand,
1 rue de la Glacière à Saône
(salle à confirmer)
Inscription conseillée

Un enfant qui tape ou ne respecte pas les règles, qui ne veut pas partager ou refuse de se coucher...
Pourquoi l'éducation paraît-elle parfois si difficile à assumer ?
Savoir dire oui, apprendre à dire non...

Inscriptions et renseignements auprès du Relais : 03.81.55.80.66
relais.plateau@famillesrurales.org



La Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant est désormais inscrite dans la loi. Cette charte s'adresse à tous les professionnels de l'accueil du jeune enfant, qu'ils soient en modes d'accueil individuels ou collectifs. Elle pose les conditions d'une identité professionnelle partagée en faveur d'un accueil bienveillant, respectant la diversité des jeunes enfants et de leur famille (Voir charte jointe dans ce journal).

Ou téléchargement : <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/familles-enfance/1000jours/ameliorer-encore-la-qualite-des-modes-d-accueil-du-jeune-enfant/article/la-chartre-nationale-pour-l-accueil-du-jeune-enfant-une-exigence-partagee>

Les animations du relais

Ces temps collectifs gratuits s'adressent à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (assistants maternels, parents et gardes à domicile). Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens et de découvrir de nouvelles activités.

Ces temps collectifs se déroulent les jeudis et vendredis matins et ponctuellement le lundi, de 9h30 à 11h30 (sauf précision dans l'agenda), hors périodes de vacances scolaires.

Toutes les animations sont sur inscription auprès du Relais (avant le mardi précédent l'animation).

Les assistantes maternelles ou gardes à domicile doivent s'assurer de l'accord des parents pour la participation des enfants aux ateliers proposés par le Relais

Horaires et lieux

9h30-11h30: Saône au Relais, Mamirolle salle de l'ancienne mairie, Nancray salle de la Louvière, Montfaucon salle Courbet, Fontain salle associative, La Vèze et Gennes salle des fêtes, Morre salle JC Clerc
Merci d'apporter des chaussons pour petits et grands
Lorsqu'il y a un intervenant, merci d'arriver avant 10heures afin de ne pas perturber le bon déroulement de l'atelier.

Déroulement des animations

- 9h30-10h : accueil
- 10h-11h : atelier/jeux libres
- 11h-11h30 : rangement

Septembre

- vendredi 2 : LA VEZE, jeux libres
- jeudi 8 : SAONE, jeux libres
- vendredi 9 : FONTAIN, jeux libres
- lundi 12 : MAMIROLLE, jeux libres
- jeudi 15 : NANCRAÏ, jeux libres
- vendredi 16: GENNES, jeux libres
- jeudi 22 : SAONE, musique avec Nicolas
- vendredi 23 : MORRE, jeux libres

Octobre

- jeudi 6 : MONTFAUCON, musique avec Nicolas
- vendredi 7 : LA VEZE, motricité avec Hélène
- lundi 10 : MAMIROLLE, éveil sensoriel avec Laurie
- jeudi 13 : SAONE, motricité avec Hélène
- vendredi 14 : FONTAIN, arts plastiques
- jeudi 20 : NANCRAÏ, médiation animale avec Johanna
- vendredi 21 : GENNES, atelier d'éveil



LUDOTHEQUES PIC PIVETTE & LA TOUPIE

RENSEIGNEMENTS :
[https://](https://ludothequesdoub.famillesrurales.org/)

ludothequesdoub.famillesrurales.org/ Ou
ludo.picetpivotte@famillesrurales.org
Facebook : <https://www.facebook.com/ludolatoupie>



A VOS AGENDAS

ASSISTANTES MATERNELLES

Soirée conviviale de rentrée

Nous vous proposons de nous retrouver autour d'un apéro dinatoire pour échanger sur les projets à venir et fêter nos retrouvailles de rentrée !

Au programme :

- Bonne humeur
- Echanges sur les projets et envies de chacune
- Point sur les formations à venir et souhaitées,
- Présentation de la bibliothèque du Relais
- Partage de vos idées et bricolages
- Divers



Alors si vous avez des idées particulières, des projets en tête à partager, si vous souhaitez en connaître un peu plus sur le Relais et ses missions ou tout simplement si vous avez envie de passer un bon moment N'hésitez pas ! Venez !

Rendez-vous le **mardi 20 septembre à 19h30 au Relais.**

Merci d'apporter de quoi grignoter : salé ou sucré. Le Relais offre les boissons.

Inscription obligatoire par mail ou téléphone avant le 12 septembre 2022.

Café des Assistantes Maternelles



« Jouer c'est le métier de l'enfant » Jean Epstein

Le prochain café aura lieu le **04 octobre de 9h à 11h** sur le thème du jeu avec Emmanuelle Mougenot, ludothécaire.

Venez échanger sur l'importance du jeu libre chez l'enfant et la place de l'adulte face au jeu et aux enfants qui jouent (Faire jouer ou regarder ? Quels jouets ?

Créer des espaces de jeux ? Etc ...).

Nous pourrions également aborder la période de Noël avec les cadeaux : comment faire pour que ce moment reste un moment de plaisir et de partage et ne soit pas juste propice à la consommation à outrance !

Le nombre de participants étant limité,

merci de vous inscrire avant le 23 septembre auprès du Relais
au 03.81.55.80.66 ou par mail

Soirée bricolage



Le Relais vous propose une soirée « fabrication de calendrier de l'aveut » avec Milda le **mardi 18 octobre à 20h** au Relais.

Différentes techniques seront proposées, alors à vos ciseaux, crayons et bâtons de colle et 1,2,3...bricolez !!

Inscription obligatoire avant le 7 octobre.

L'agenda des nounous

Le Relais propose d'offrir aux assistantes maternelles un exemplaire au choix de l'Agenda des Nounous, édition 2023 :

- soit un format A4, 6 places
- soit un format A5, 4 places

Il sera disponible uniquement sur commande soit par mail, soit par téléphone ou lors des temps d'animation ! N'oubliez pas de préciser votre nom, votre commune ainsi que le format choisi.

Les commandes sont à passer au plus tard le 30 septembre.

Les missions des Relais Petite Enfance

En 2021, dans le cadre de la réforme des modes d'accueil, l'ordonnance n°2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles renforce le rôle des Ram qui deviennent les « Relais petite enfance (Rpe), services de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels ». Leurs missions, en particulier en direction des professionnels, sont enrichies et précisées par le décret n°2021-1115 du 25 août 2021.

Décret n° 2021-1115 du 25 août 2021 relatif aux relais petite enfance et à l'information des familles sur les disponibilités d'accueil en établissements d'accueil du jeune enfant.

« Art. D. 214-9. du CASF -Les missions des relais petite enfance prévus à l'article L. 214-2-1 sont les suivantes :

1° Participer à l'information des candidats potentiels au métier d'assistant maternel selon les orientations définies par le comité départemental des services aux familles dans les conditions prévues à l'article L. 214-6 ;

2° Offrir aux assistants maternels et, le cas échéant, aux professionnels de la garde d'enfants à domicile, **un cadre pour échanger sur leurs pratiques professionnelles** ainsi que les conseiller pour mettre en œuvre les principes applicables à l'accueil du jeune enfant prévus par la charte nationale mentionnée à l'article L. 214-1-1, notamment en organisant des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants qu'ils accueillent ;

3° Faciliter l'accès à la formation continue des assistants maternels et, le cas échéant, aux professionnels de la garde d'enfants à domicile, et les informer sur leurs possibilités d'évolution professionnelle, sans préjudice des missions spécifiques confiées au service départemental de protection maternelle et infantile prévues au chapitre II du titre Ier du livre Ier de la deuxième partie du code de la santé publique ;

4° Assister les assistants maternels dans les démarches à accomplir en application des articles L. 421-3 et L. 421-4 ;

5° Informer les parents, ou les représentants légaux, sur les modes d'accueil du jeune enfant définis à l'article L. 214-1, individuels et collectifs, présents sur leur territoire et les accompagner dans le choix de l'accueil le mieux adapté à leurs besoins en tenant compte des orientations définies, le cas échéant, par le comité départemental des services aux familles visé à l'article L. 214-5.



« Le présent référentiel national décrit les exigences de la branche Famille pour le versement de la prestation de service et encadre les missions des Rpe autour de leurs deux principaux publics :

- accompagner les familles dans la recherche d'un mode d'accueil et l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel ;
- accompagner les professionnels de l'accueil individuel dans leurs pratiques professionnelles et pour leur employabilité.

Comme prévu à l'article L. 214-2-1 du Code de l'action sociale et des familles (CASF), les Rpe peuvent étendre leurs activités aux professionnels de la garde d'enfants à domicile. » Ce référentiel impose au RPE des missions supplémentaires à celles définies par le décret ci-dessus, comme par exemple : « accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur ».

Zoom sur la mission « Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur »

Il accompagne notamment les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur en tenant compte d'un strict principe de neutralité entre les parties au contrat de travail*.

Le rôle de particulier employeur impose de disposer d'un grand nombre d'informations qui peut constituer un frein à l'embauche d'une assistante maternelle. Dans ce cadre, le relais petite enfance accompagne les parents-employeurs et futurs parents employeurs à l'appropriation de ce rôle.

Le **premier niveau** d'information juridique doit se limiter à ce que l'animateur du relais a la capacité de transmettre sans se mettre en difficulté. Pour toute information ou réponse demandant une expertise supplémentaire, notamment sur des questions liées au droit au travail ou au droit conventionnel, pour lesquelles l'animateur n'est pas qualifié, il convient d'orienter les familles vers des instances ou organismes spécialisés (exemples : Dreets, Pajemploi, fepem...)**

*Référentiel national des Relais Petite Enfance ** Foire aux questions de ce même référentiel



POUR LE PLAISIR !

En image... Quelques actions du Relais de ces derniers mois...
De beaux moments nous attendent pour cette nouvelle rentrée 2022 - 2023 !
Nous comptons sur votre participation.



Sortie Caserne des Pompiers À Saône



Bibliothèque de Nancray



Sortie à la Ferme des lamas à Mamirolle



Nos amis les animaux



Soirée conviviale au bowling

Formation Un mot, un signe



Idée lecture

Par une belle journée d'automne, un renardeau parcourt la forêt avec son ami le lapin. Quel bonheur d'observer les feuilles dorées qui volent et tourbillonnent dans le vent, de jouer à cache-cache ...



Livre d'éveil à toucher pour les bébés, dès 6 mois de Emiri Hayashi

Peinture plexiglas Au Relais



Que faire devant les larmes ?
Comment réagir face aux paniques ?
Toutes les clés pour comprendre et l'aider à traverser ses tempêtes émotionnelles.

Livre d'Isabelle Filliozat.



Le journal « Le Reflet du Plateau » est un bimestriel gratuit disponible au relais. CMS, structures collectives. Mairies... du canton du Syndicat de la publication : Frédéric GENTNER. Dépôt légal : juin 2001. ISSN: 1637-6652. Imprimé par Koesio BFC - 25480 Pirey.



Retrouvez toutes les informations des Relais Familles Rurales du Doubs sur le net
Site web : <https://www.famillesrurales.org/relais-petite-enfance-franche-comte>

Page Facebook : « Relais Petite Enfance du Plateau »

